

// PÂTURAGE

Le pâturage extensif, un outil de gestion en

En Franche-Comté, le pâturage est omniprésent dans nos paysages et occupe une place importante dans le monde agricole. Au cours des siècles, il a façonné nos campagnes et a évolué pour s'adapter aux défis mondiaux. Cependant, certains milieux, comme les pelouses, ont souvent été délaissés, car considérés comme peu productifs. En l'absence de pratiques agricoles, ces espaces ont évolué naturellement et ont fini par disparaître au profit de friches et de boisements. Pourtant, les pelouses abritent une biodiversité remarquable qu'il est important de préserver. Dans ce contexte, le pâturage dit extensif, s'avère être un outil de gestion indispensable à la préservation de ces milieux patrimoniaux.

Le pâturage est une pratique agricole consistant à laisser des animaux d'élevage se nourrir de plantes herbacées au sein d'un espace défini. Le pâturage extensif est caractérisé par une faible densité d'animaux à l'hectare. Il a pour vocation de favoriser la biodiversité, tout en limitant les impacts négatifs sur l'environnement. Il s'oppose au pâturage intensif, associé à un effectif important d'animaux sur des surfaces restreintes, ayant comme objectif principal de maximiser les rendements.

De l'évolution du pâturage...

La pratique du pâturage a vu le jour au cours du Néolithique (ère préhistorique comprise entre 6000 et 2200 avant J.-C.). C'est à cette époque que les groupes humains se sont sédentarisés. Ils se sont regroupés en communautés et ont commencé à construire des habitats permanents. La culture des plantes et la domestication des animaux sauvages se sont progressivement

établies dans plusieurs régions du monde. Le pâturage ancestral dépendait étroitement des ressources disponibles. Ainsi, les éleveurs étaient souvent amenés à déplacer les troupeaux au fil des saisons. Dans les régions aux ressources plus abondantes, le pâturage pouvait se pratiquer annuellement dans des enclos.

Au fil des siècles, cette pratique agricole a évolué, en lien avec le développement des sociétés et des technologies. Le pâturage moderne se veut désormais plus productif. Les surfaces disponibles pour le pâturage sont cependant plus faibles, en particulier en raison de la conversion fréquente des prairies en terres cultivables.

... À la modification des paysages

Les pratiques agricoles ont évolué au fil des siècles, les paysages aussi. Alors que les terres les plus fertiles ont été sélectionnées pour améliorer la production agricole, les milieux les moins adaptés



■ Progression des ligneux conduisant à la fermeture d'une pelouse. © Romane Tardy

ont souvent été délaissés. C'est notamment le cas de certaines parcelles, jugées peu rentables en raison de conditions naturelles contraignantes (climat, topographie, nature et humidité du sol...).

Ces espaces, en déprise agricole, ont fini par évoluer naturellement. Dans la plupart des cas, le milieu s'est refermé. Les arbustes, puis les arbres, ont progressivement remplacé les zones ouvertes enherbées.

Ainsi, on peut prendre l'exemple des pelouses, considérées comme peu productives ou trop contraignantes en contexte agricole intensif. Ces milieux, pourtant précieux de par la diversité qu'ils abritent, ont partiellement disparu pour laisser place à des friches et des boisements.

Du défrichement à l'enrichissement des pelouses

Les pelouses sont des formations végétales herbacées basses, généralement dominées par les graminées, qui se développent sur des sols pauvres en nutriments. Ces milieux résultent pour la plupart de défrichements anciens, réalisés massivement au cours du Moyen Âge. Ils avaient pour objectif d'accroître les surfaces agricoles en supprimant la végétation arbustive et arborée. Les milieux ouverts ainsi formés ont été exploités de manière extensive pendant de longues périodes par les éleveurs. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre

mondiale, sous l'intensification agricole, que ces espaces ont été peu à peu délaissés.

On estime ainsi qu'en France, 50 à 75 % des pelouses ont disparu au cours du siècle dernier. Cette disparition s'explique par la déprise agricole (fermeture du milieu), mais également par d'autres facteurs. Dans certains cas, les pelouses ont été intensifiées (charge en bétail accentuée, usage d'engrais chimiques, destruction d'affleurements rocheux). Ces pratiques ont provoqué une modification de la végétation, conduisant à la disparition des pelouses. L'urbanisation est également une cause de la destruction de ces milieux, souvent délaissés au profit de l'étalement urbain.

Les pelouses francs-comtoises, des milieux remarquables menacés

En Franche-Comté, bien que les chiffres exacts ne soient pas connus, la disparition des pelouses pourrait être bien plus élevée que la moyenne nationale. Face aux menaces qui pèsent sur ces milieux, une perte de biodiversité est constatée.

Cette diminution de la diversité des espèces, qu'elles soient végétales ou animales, s'explique par l'originalité des pelouses. Ces formations herbacées, où le sol est peu épais et comprend souvent des zones de roches affleurantes, abritent

de multiples micro-habitats. On estime ainsi que les pelouses peuvent héberger jusqu'à 50 espèces végétales par mètre carré. Parmi ces espèces, une proportion importante d'espèces patrimoniales, comprenant des espèces menacées ou protégées, est présente.

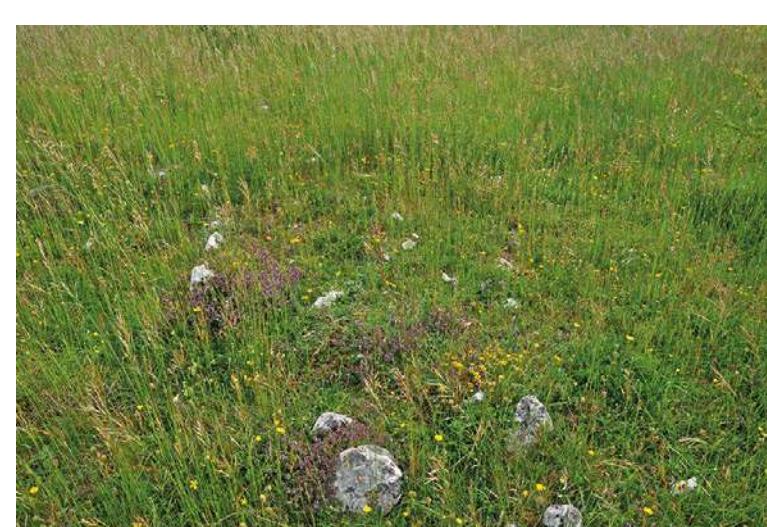
Ces différentes conditions géologiques et floristiques permettent également le développement d'une faune exceptionnelle. Celle-ci est largement représentée par les insectes (papillons, criquets, coléoptères...), mais également par les reptiles ou les oiseaux qui, tout comme les plantes, sont eux aussi très souvent rares et menacés d'extinction. De cette manière, la disparition des pelouses impacte de nombreuses espèces, pourtant indispensables à nos écosystèmes. Par conséquent, face à l'abandon de certaines pratiques agricoles et à la fermeture des milieux, il est aujourd'hui nécessaire d'entretenir et de restaurer les pelouses, pour en préserver la biodiversité qu'elles abritent.

Le pâturage extensif, une solution pour lutter contre la fermeture des pelouses, mais pas que...

Le pâturage extensif, permet via l'utilisation d'animaux, de limiter, voire de supprimer l'extension des ligneux (arbustes et arbres) sur les milieux ouverts. Il est cependant primordial de veiller à ce que cette pratique agricole soit adaptée aux conditions du milieu et aux enjeux présents. Si c'est le cas, en plus de permettre le maintien des milieux ouverts, le pâturage extensif peut favoriser la biodiversité.

Contrairement au pâturage intensif, qui a tendance à mettre en avant un faible nombre d'espèces résistantes à la pression importante du bétail, le pâturage extensif permet le développement d'une végétation diversifiée. L'effectif du cheptel étant peu élevé par rapport à la surface pâturée, la pression exercée sur le milieu est faible.

On observe de cette manière une hétérogénéité dans l'espace : des zones herbacées basses vont apparaître en mélange avec des zones herbacées plus hautes. Le broutage des espèces végétales n'étant pas homogène,



■ Pelouse sur sol calcaire présentant des affleurements rocheux apparents. © Christophe Hennequin



■ La spiranthe d'automne, une orchidée pas comme les autres. © Christophe Hennequin

faveur de la biodiversité



■ Diversité floristique d'une pelouse. © Christophe Hennequin

il va permettre la création de cette mosaïque. Les zones herbacées hautes, dites de refus de pâturage, vont constituer des refuges pour de nombreuses espèces. Lors du pâturage, les animaux vont également participer à la dispersion des graines, tout en fertilisant naturellement le sol via leurs déjections. Par conséquent, la biodiversité va être favorisée dans son ensemble.

La mise en place du pâturage extensif

Lors de la mise en place d'un pâturage extensif, notamment dans le cadre de la gestion d'un site naturel remarquable, il est nécessaire de tenir compte de divers éléments : nature et superficie du terrain, disponibilité des ressources, choix des espèces et effectif, durée du pâturage...

Le terrain sur lequel on souhaite exercer le pâturage est sans aucun doute l'élément central à prendre en compte, duquel découlent les autres paramètres. Si celui-ci est plutôt sec ou humide, accidenté ou plat, de petite ou grande superficie, la mise en place du pâturage ne se fera pas de la même manière. Ainsi, sur un terrain sec et accidenté, comme c'est généralement le cas des pelouses, les chèvres, les moutons ou encore les ânes sont souvent privilégiés. Avec un régime alimentaire varié, ils peuvent consommer les plantes herbacées, les ronces et les arbustes, et permettent ainsi le maintien des milieux ouverts. Ces animaux ont également l'avantage d'être

indifférents à la surface du terrain, et peuvent par conséquent convenir sur des petites superficies comme sur des grandes.

Par ailleurs, les animaux sélectionnés doivent nécessiter le moins d'entretien possible, car selon le mode de pâturage défini, ils peuvent être amenés à rester en pâture pendant de longues périodes, voire à l'année. Les races anciennes, considérées comme plus résistantes aux maladies, aux problèmes de parasitisme, aux variations de températures, ou encore à l'absence d'apport de fourrage, sont donc à privilégier.

Trouver un équilibre entre maintien du milieu ouvert et préservation de la biodiversité

Lorsque la surface du terrain est connue, une fois le type de bétail choisi et la race sélectionnée, l'effectif du cheptel peut être évalué. La charge en bétail doit être suffisante pour permettre le maintien du milieu ouvert, tout en limitant les impacts sur le milieu. Un effectif trop faible conduit à la fermeture du milieu, tandis qu'un effectif trop élevé engendre des effets néfastes. Parmi ces derniers, sont couramment observés la mise à nu du sol suite à un surpiétinement, une végétation très rase liée à un broutage trop fréquent, ainsi que l'enrichissement du sol induit par un surplus d'excréments.

Pour pallier ces effets non désirés, l'effectif peut être estimé via le calcul

de l'Unité de Gros Bétail (UGB). Cette unité de référence permet d'évaluer pour chaque espèce, l'effectif pouvant occuper une surface définie, en se basant sur les besoins alimentaires des animaux.

Si on reprend l'exemple des pelouses, compte tenu de la fragilité de ces milieux, la charge en bétail doit être faible. On estime ainsi qu'une valeur comprise entre 0,1 et 0,3 UGB par hectare et par an, permet d'entretenir adéquatement le milieu. Cette valeur peut néanmoins être plus faible ou plus élevée selon le degré d'enrichissement du milieu et la durée du pâturage. En effet, un pâturage annuel nécessite peu d'animaux. À l'inverse, un pâturage temporaire (parcs tournants, troupeaux itinérants), requiert davantage d'animaux puisque leur présence sur la parcelle est limitée dans le temps.

Quel que soit l'effectif retenu et la durée du pâturage, il est indispensable de mettre en place cette pratique en tenant compte des espèces à préserver et des conditions actuelles du milieu.

Quelques exemples francs-comtois

Le pâturage extensif, en tant qu'outil de gestion en faveur de la préservation des pelouses, est utilisé depuis plusieurs années sur notre territoire. À titre d'exemple, ce type de pâturage est pratiqué depuis 1992 au sein des pelouses de la Réserve Naturelle Nationale du Ravin de Valbois. Cette réserve abrite des pelouses à forts enjeux, lesquelles étaient très enrichies au moment de la création du site protégé. Suite à des défrichements réalisés dans les années 1990, une partie du milieu a été ouverte et le pâturage a ensuite été mis en place avec des agriculteurs locaux. Aujourd'hui, la pratique du pâturage tournant, réalisée à l'aide de quelques ânes, permet de préserver ces milieux remarquables.

Il est également possible de rencontrer des chèvres au sein de l'Espace Naturel Sensible de la Côte de Moini, à Quingey, ou encore des chevaux, des vaches et des ânes sur les pelouses des Monts de Gy, en Haute-Saône.



■ Un pâturage trop intensif sur une pelouse jurassienne a engendré la disparition partielle des espèces végétales et l'apparition de surfaces importantes de sol nu. © Romane Tardy



■ Pâturage extensif dans la Réserve Naturelle Nationale du Ravin de Valbois. © Frédéric Ravenot



■ Pâturage extensif au sein de l'Espace Naturel Sensible de la Côte de Moini à Quingey
© Catherine Duflo

L'apollon, un papillon emblématique de nos pelouses

L'apollon (*Parnassius apollo*), est un papillon protégé, caractéristique des pelouses sèches montagnardes. Pour se développer, la chenille de ce papillon a besoin de sa plante-hôte, l'orpin. Cette plante, de petite taille, est présente dans les pelouses abritant des affleurements rocheux. Ces dernières, autrefois fréquentes sur le massif jurassien, se sont nettement raréfierées suite à l'abandon du pâturage.

La fermeture des milieux a ainsi conduit à la disparition alarmante d'une partie des stations connues de l'espèce. Ce papillon, autrefois répandu dès 500 m d'altitude, s'observe de nos jours essentiellement au-delà de 800 m d'altitude. L'espèce est de ce fait très menacée sur notre territoire. Dans ce contexte, le pâturage extensif joue un rôle important quant à la préservation de l'apollon.



■ L'apollon, exemple typique d'une espèce patrimoniale menacée par la fermeture des pelouses. © Brendan Greffier